



CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions ci-dessous sont réputées acceptées par le client à défaut d'opposition écrite dans les huit jours de la réception du premier document qui les porte à sa connaissance. Elles ne peuvent être contestées en cas de relations commerciales suivies.

Réserve de propriété :

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet paiement du prix. En cas de revente de marchandises non payées, l'acheteur cède, dès à présent, à la SRL OVELEC, toutes les créances résultant de leur revente.

Toutes nos factures sont payables au grand comptant :

- Tout retard de paiement entraînera une majoration, de plein droit et sans mise en demeure préalable de 12% l'an, augmentée d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 17%, avec un minimum de 75€. Outre cet intérêt, le montant de nos factures pourra également être majoré de 12,50€ pour un courrier envoyé et de 25€ pour le déplacement d'une personne. Les dépenses de justice et éventuels frais de défense seront en outre à charge du débiteur.

- Les sanctions imposées à l'acheteur en cas de non-respect de ses obligations s'imposeront également au vendeur au cas où il ne respecterait pas les siennes.

- Les tarifs liés aux prestations de maintenance peuvent faire l'objet d'une indexation annuelle, en fonction de l'évolution générale du coût de la vie ou d'un indice économique pertinent.

Cette indexation peut être appliquée à tout moment de l'année, à l'initiative de OVELEC SRL, pour autant qu'elle n'intervienne qu'une seule fois par an.

Elle est considérée comme acceptée dès lors qu'elle est prévue dans les présentes conditions générales, sans qu'un accord préalable individuel ne soit requis.

- Toute contestation, pour être recevable, doit être notifiée, sous huitaine, par recommandé, dès réception de la facture. Un changement d'adresse ne peut valoir excuse de n'avoir pas eu connaissance de la facture ou de ne l'avoir pas protestée dans le délai.

Les parties conviennent de déclarer compétents les tribunaux suivants : le tribunal de 1ère instance de Liège, le tribunal de commerce de Liège, la justice de paix du 2ème canton de Liège et la justice de paix du canton de Visé. Nous nous réservons toutefois le droit de choisir le tribunal du siège social ou du domicile du client.

Protection des données personnelles (RGPD) :

Les données à caractère personnel communiquées à OVELEC SRL dans le cadre de la relation commerciale sont utilisées uniquement pour le traitement des commandes, la gestion des rendez-vous, le suivi de l'installation, la gestion du service après-vente, ainsi que l'envoi d'informations ou de communications relatives à nos services.

Ces données ne sont en aucun cas transmises à des tiers sans consentement préalable.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition au traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés en contactant OVELEC SRL à l'adresse suivante : info@ovelec.be.